

Accueil de Loisirs des Mercredis Protocole parents



Chers parents,

Nous vivons une deuxième phase de confinement, les accueils périscolaire restent ouvert mais de petites modifications sont à prendre en compte pour le bon déroulement de celui-ci.

Je vous invite à lire le protocole sanitaire relatif aux accueils de loisirs sans hébergement écrit par le ministère de l'éducation national et de la jeunesse au lien suivant :

<http://www.loire.gouv.fr/vous-trouverez-au-sein-de-cette-rubrique-des-a7451.html>

Il sera également consultable sur l'accueil de loisirs.

Dans le respect de celui-ci voici l'organisation préparée par l'équipe de la MJC de Bussières en lien avec la municipalité de Balbigny.

Vous lirez très attentivement ces consignes, merci de les respecter scrupuleusement pour le bien-être et la sécurité de tous.

Si votre enfant présente des signes de contamination ou qu'il a une fièvre supérieur ou égale à 38°C et/ou si un membre de votre famille a été en contact avec une personne positif au COVID19, votre enfant restera à la maison et vous nous préviendrez immédiatement.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARSCov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Pour chaque accueil, il faudra attendre dans la rue en respectant les marquages au sol, les enfants rentreront un par un. Vous respecterez bien les horaires indiqués. L'accueil de loisirs ne change pas ses horaires d'ouverture : 7h30-18h00. Pour rappel les garderies payantes sont de 7h30 à 8h30 et de 17h25 à 18h.

Le Port du Masque et règles de distanciation :

- Pour les moins de 6 ans : La distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les mineurs d'un même groupe, que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.
- Pour les 6 ans et plus : le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos, entre les encadrants et les mineurs ainsi qu'entre les mineurs quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.
- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas. Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

- Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs de moins de 6 ans sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la Covid -19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente de leurs responsables légaux.
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas, pratiques sportives, ...).

Rappel sur la journée :

- **Avant de partir de la maison**

Prendre la température de vos enfants, si elle dépasse les 38°C nous ne pourrons pas accueillir vos enfants merci donc de nous prévenir au 04-77-27-39-60

- **Arrivé au centre entre 7h30 et 9h pas avant ni après !**

Déposer vos enfants **devant** le portail de l'école primaire pour les plus de 6 ans et devant l'annexe de la salle maternelle pour les moins de 6 ans. **Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte.** Une animatrice sera à l'entrée des portails pour accueillir vos enfants qui seront dirigés aux toilettes pour se laver les mains puis dans leur salle d'activité.

- **Temps de midi**

Si votre enfant ne mange pas sur place : vous pouvez venir le chercher entre 11h30 et 12h00. Dès que vous vous présenterez au portail, nous vous enverrons votre enfant qui viendra de se laver les mains. S'il revient l'après midi vous pourrez le déposer au portail entre 13h30 et 14h00.

Si votre enfant mange sur place : Chacun leurs tours ils iront se laver les mains puis iront prendre leurs repas dans la cantine avec leur groupe d'activité. Les repas sont assurés par un traiteur.

***Le Goûter est pris en charge par la MJC, nous achetons des goûter avec emballages individuels. Merci donc de ne pas prévoir dans le sac de votre enfant des gâteaux ou bonbons.**

- **Départ :**

Vous pouvez venir chercher vos enfants **à partir de 17h00 et pas plus tard que 18h00 devant le portail de leur salle respective.** Dès que vous vous présenterez au portail, nous vous enverrons votre enfant qui viendra de se laver les mains.

Si votre enfant ne se sent pas bien dans la journée nous prendrons sa température, si sa température est supérieur à 38°C nous serons dans l'obligation de vous appelez pour venir le chercher.

Entretien des locaux

Les locaux sont désinfectés le mardi soir par les agents d'entretiens de la commune. De plus avant l'arrivée des enfants la salle sera aérée. Les locaux seront désinfectés et aérés plusieurs fois par jour : poignées de porte, toilettes, lavabos... Le soir un ménage complet aux normes recommandées COVID-19 sera effectué par l'équipe de la MJC.

Notre objectifs premier reste le bien-être de vos enfants, malgré les mesures sanitaires nous continuons notre rôle d'animateur. Des activités manuelles, des grands jeux et jeux sportifs seront proposés à vos enfants pour que sont épanouissement continu.